



Règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer les zones 0365-95, 0465-26 et 0465-54 à même la zone 0465-344, et modifier les limites de la zone 0465-344 à même une partie de la zone 0465-028 pour le secteur de la Croisée Urbaine

PREMIER PROJET

RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-331

Séance du conseil de la Ville de Terrebonne tenue à l'endroit ordinaire de la séance du conseil municipal le _____ 2021, à laquelle sont présents :

sous la présidence de _____.

ATTENDU la résolution du comité exécutif CE 2017-113-DEC, qui accepte le projet déposé par la firme Morguard pour le projet de développement « La Croisée urbaine »;

ATTENDU le dépôt initial du *Guide d'aménagement de La Croisée urbaine* réalisé par la firme Fahey et associés, en collaboration avec ACDF, daté du 9 novembre 2016 et révisé le 18 janvier 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser certaines dispositions du règlement de zonage dans le secteur de La Croisée urbaine afin de s'assurer du respect de la densité maximale qui a été planifiée pour ce secteur;

ATTENDU QUE pour des considérations de génie civil à terme, le projet ne devra pas compter plus de 5 500 unités d'habitation;

ATTENDU QU'il y a lieu de créer les zones 0365-95, 0465-26 et 0465-54 à même la zone 0465-344, et modifier les limites de la zone 0465-344 à même une partie de la zone 0465-028 pour le secteur de La Croisée urbaine;

ATTENDU QUE la demande est conforme au plan d'urbanisme;

ATTENDU la recommandation CE-2021-__-REC du comité exécutif en date du _____ 2021;

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement numéro 1001-331 en date du _____ 2021;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du conseil municipal tenue le _____ 2021 par le conseiller/la conseillère _____, qui a également déposé le projet de règlement à cette même séance;

ATTENDU QUE suite à la résolution __-__-2021 du conseil municipal du _____ 2021, l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 1001-331 a été remplacée par un appel de commentaires écrits, pour une période de QUINZE (15) jours, conformément aux arrêtés ministériels numéros 2020-049 du 4 juillet 2020 et 2020-074 du 2 octobre 2020 ainsi qu'au décret numéro 102-2021 du 5 février 2021, et qu'un avis public a été publié le _____ 2021;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement numéro 1001-331 en date du _____ 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR**

ET RÉSOLU:

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

CRÉATION DES ZONES 0365-95, 0465-26 ET 0465-54 À MÊME LA ZONE 0465-344 ET MODIFICATION DES LIMITES DE LA ZONE 0465-344 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 0465-028

Le plan de zonage du chapitre 15 du Règlement de zonage numéro 1001, tel qu'amendé à ce jour, est de nouveau amendé par le plan joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « **A** ».

Ces modifications consistent à ce qui suit :

1. Créer les zones 0365-95, 0465-26 et 0465-54 à même une partie de la zone 0465-344, dont les limites sont ainsi modifiées;
2. Modifier les limites de la zone 0465-344 à même une partie de la zone 0465-028, dont les limites sont ainsi modifiées.

ARTICLE 2

CRÉATION DES NOUVELLES GRILLES DES USAGES ET DES NORMES DES ZONES 0365-95, 0465-26 ET 0465-54

Le chapitre 16 du Règlement de zonage numéro 1001 est modifié par les grilles jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « **B** » :

1. Créer les grilles des zones suivantes :
0365-95, 0465-26 et 0465-54.

ARTICLE 3

MODIFICATION DES GRILLES DES USAGES ET DES NORMES DES ZONES 0465-344 ET 0465-63

Le chapitre 16 du Règlement de zonage numéro 1001 est modifié par les grilles jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « **C** » :

1. Modifier les grilles des zones 0465-344 et 0465-63.



ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

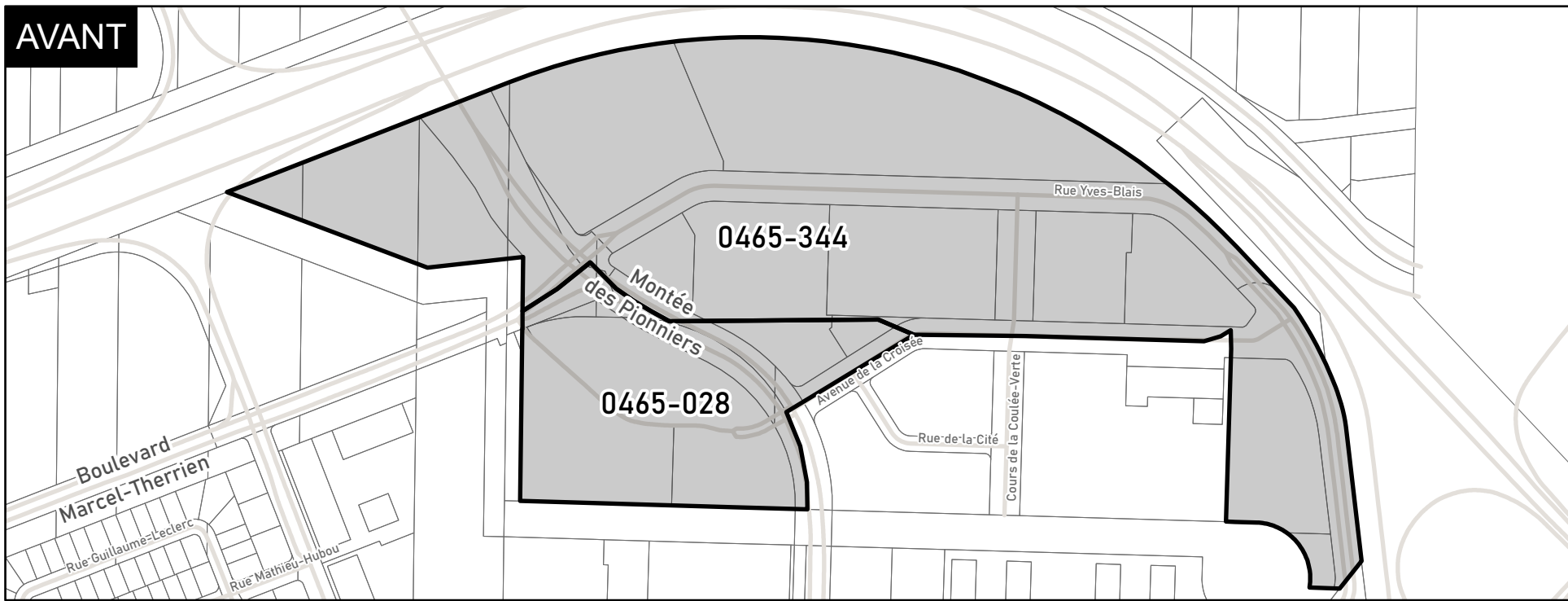
Maire

Greffier

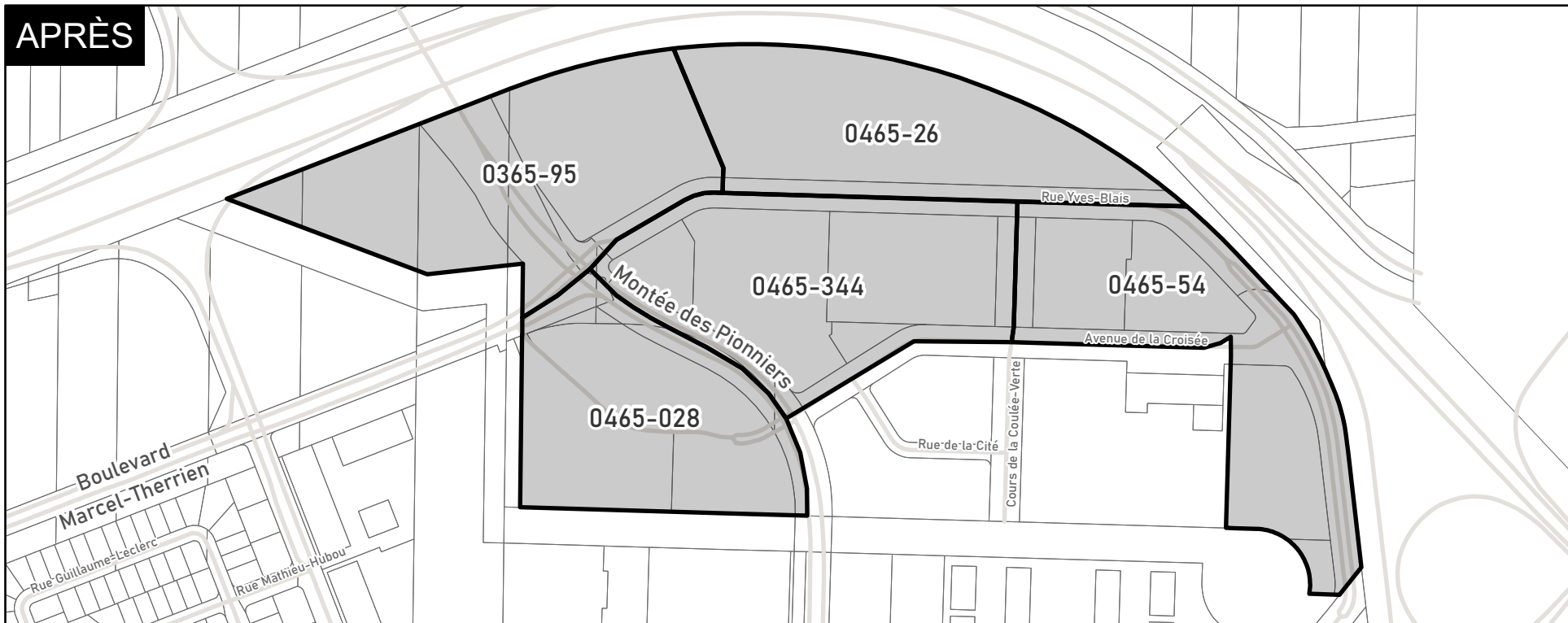
Premier projet de règlement adopté : _____ 2021 (-2021)
Avis de motion : _____ 2021 (-2021)
Appel de commentaires écrits : *Avis publié le* _____ 2021
Second projet adopté : _____ 2021 (-2021)
Règlement adopté : _____ 2021 (-2021)
Approbation de la MRC : _____ 2021
Entrée en vigueur du règlement : _____ 2021
Promulgation du règlement : _____ 2021



AVANT



APRÈS





Terrebonne
Une histoire de vie

Règlement de zonage 1001

**Règlement
1001-331**

ANNEXE A

-  Zone visée
-  Limites de lot

Date: 2021-03-17

Format: 8 po x 10 po
Aux fins de publication

Produit par: Navid Moghadam
Vérifié par: Rita Abi-Youssef

